

Charte des achats responsables



Version V1.0 du 13/11/2024

Sommaire

Sommaire	2
Préambule	3
Objectif et destinataires	3
Mise en œuvre	3
Nos engagements en termes d'achats responsables.....	4
Nos attentes envers nos partenaires fournisseurs	4
A propos de Provexi	6

Préambule

Objectif et destinataires

Provexi s'est engagée dans une démarche éthique et responsable, alignée avec sa stratégie de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Signataire de la charte « Relations fournisseurs et achats responsables », tout en reconnaissant les défis actuels liés à la mise en place d'une politique d'achats responsables, notamment en raison de sa transformation en Société Coopérative et Participative (SCOP) ainsi que de la formalisation en cours de son service achats, Provexi demeure résolue à promouvoir les principes fondamentaux des achats responsables.

Bien que la mise en œuvre complète d'une politique d'achats responsables présente des défis à ce stade pour Provexi, l'entreprise souhaite néanmoins exprimer ses principes fondamentaux d'achats responsables à travers cette charte et encourager l'ensemble de ses fournisseurs, prestataires, sous-traitants, conseils, acheteurs et toute autre partie prenante impliquée dans ses activités d'achats à les adopter dès à présent.

La présente charte des achats responsables s'appuie sur la charte éthique de Provexi, reflétant ainsi les valeurs profondes de l'entreprise. Elle vise à transmettre ces valeurs à l'ensemble de nos partenaires auprès desquels Provexi s'approvisionne en biens ou services, afin d'encourager une approche responsable et éthique dans toutes nos relations d'affaires.

Mise en œuvre

En ce qui concerne la mise en œuvre, cette charte sera initialement diffusée à l'ensemble des collaborateurs impliqués dans les activités d'achats de Provexi. Par la suite, à mesure que la politique d'achats responsables de Provexi se renforcera, cette charte deviendra progressivement plus engageante envers les parties prenantes externes, qui se verront systématiquement communiquer ce document.

À terme, la conformité aux principes de cette charte deviendra essentielle à la continuité des relations entre Provexi et ses fournisseurs. Dans cette optique, une demande d'adhésion formelle à la présente charte sera émise.

Nos engagements en termes d'achats responsables

En premier lieu, un achat responsable étant, de fait, conforme aux besoins et à l'activité de l'entreprise, PROVEXI s'assure du bon contrôle des achats par la mise en œuvre de procédures d'autorisation adaptées.

Conformément aux principes énoncés dans sa charte éthique, Provexi s'engage fermement à traiter ses fournisseurs et ses sous-traitants de manière loyale¹. Dans cette optique, Provexi aspire à entretenir des relations commerciales pérennes et durables avec ses partenaires d'affaires.

De même, Provexi honore les termes convenus dans les contrats et accords commerciaux conclus, conformément aux obligations légales des parties contractantes.

De plus, chaque collaborateur impliqué dans un processus d'achat de bien ou de service pour Provexi est chargé de sélectionner ses partenaires de manière objective, en évitant tout favoritisme ou discrimination.

Enfin, Provexi s'est engagée dans l'évaluation de ses impacts environnementaux et mettra en œuvre les leviers nécessaires dans ses activités d'achats pour parvenir à les réduire de manière significative.

Nos attentes envers nos partenaires fournisseurs

En échange de son engagement à traiter ses fournisseurs et sous-traitants de manière loyale et éthique, Provexi aspire à recevoir un traitement équitable en retour.

Conformément aux obligations légales des parties contractantes, Provexi attend de ses fournisseurs et sous-traitants le respect scrupuleux de la législation et de la réglementation applicable, ainsi que l'honneur des termes convenus dans les contrats et accords commerciaux en vigueur.

Bien que Provexi ne puisse pas encore mettre en œuvre des moyens d'évaluation permettant de mesurer le niveau d'engagement en termes de responsabilité sociale de ses partenaires d'affaires, l'entreprise accorde une grande importance aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors du choix de ses fournisseurs et sous-traitants. Ainsi, Provexi privilégiera autant que possible des partenaires de proximité et fera preuve d'une sensibilité particulière envers ceux partageant les mêmes valeurs de développement durable, notamment en favorisant :

- La réduction des impacts environnementaux liés aux activités du fournisseur (produits et services écoresponsables, prise en compte de l'indice de réparabilité, gestion et recyclage des déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité, etc.),

¹ Au sens de l'ISO26000, la loyauté des pratiques se réfère à la conduite éthique des transactions entre organisations. Intégrée à la RSE, la loyauté concerne la manière dont une organisation utilise ses relations avec d'autres entités pour favoriser des résultats positifs. Assurer une posture exemplaire et promouvoir l'adoption de pratiques RSE au sein de son réseau d'influence contribue à l'atteinte de résultats positifs.

- Le respect des droits des employés (lutte contre la discrimination et le harcèlement, prévention des accidents du travail, engagement envers la diversité et l'inclusion, etc.),
- La gouvernance éthique de l'entreprise (lutte contre la corruption, engagement et politique RSE, etc.).

A propos de Provexi

Depuis sa création en 2003, Provexi accompagne les propriétaires et gestionnaires de grands parcs immobiliers autour de la gestion technique de leur patrimoine.

Provexi propose des services sur mesure, composés d'outils informatiques et de prestations de services tels que l'intégration et la fiabilisation des données, permettant de faciliter la maîtrise des risques et le pilotage des patrimoines immobiliers.

Provexi couvre un large éventail de thématiques, allant des domaines de conformité réglementaire à la gestion des critères ESG, en passant par les prévisionnels de travaux (PPAT). Son domaine d'activité tend à s'orienter de plus en plus vers les critères ESG, illustrant ainsi l'intégration croissante du développement durable dans ses activités immobilières et ouvrant la voie à une forte convergence entre sa démarche RSE et son métier.

Labellisée LUCIE 26000 depuis 2015, Provexi cherche à s'améliorer continuellement en réduisant autant que possible l'impact de ses activités sur ses parties prenantes et sur l'environnement.

Enfin 2019, Provexi a opté pour un nouveau modèle de structure actionnariale et de gouvernance, celui de la SCOP. Désormais, l'ensemble de la société est détenue par ses collaborateurs-sociétaires permettant une gouvernance plus transparente et démocratique fondée sur la confiance et l'intelligence collective.